

Chères Étudiantes, Chers Étudiants,

Ce message s'adresse à vous si vous devez composer en session 2 dans l'un ou plusieurs des enseignements suivants : Grands repères 1 (semestre 1), Maîtrise du français écrit 2 et Maîtrise du français écrit 3 (semestre 1), Grands repères 2 (semestre 2). Pour rappel, voici quelques informations concernant les modalités d'examen spécifiques de ces enseignements.

Caractère obligatoire - Le ou les enseignements précités font **partie de votre cursus de manière obligatoire si vous y êtes inscrit.e sur Cours en ligne**. Ne pas composer se soldera par une **défaillance, et l'impossibilité de valider votre année le cas échéant**.

Examens à distance - A la différence des autres enseignements, ces enseignements sont évalués à **distance**.

Date – Les examens auront lieu **le mercredi 22 juin 2022, suivant les plages horaires suivantes**.

- Les examens Maîtrise du français écrit (**MFE2 ou MFE3**), d'une durée de **45 minutes**, seront accessibles **de 13h à 15h**,
- L'examen Grands Repères **2 (GR2)**, d'une durée **d'une heure**, sera accessible de **16h à 18h**,
- L'examen Grands Repères **1 (GR1)**, d'une durée **d'une heure**, sera accessible de **19h à 21h**.

Charte des examens - La modalité d'examen à distance repose sur un principe de confiance. Vous devez bien évidemment respecter la [charte des examens de l'université Paris Nanterre](#) : tout recours extérieur, travail collectif, aide informatique, etc. sont rigoureusement prohibés et **passibles de poursuites disciplinaires**.

Plateforme « Examens » de chaque UFR - Attention, ces examens ne se dérouleront pas sur le site « Cours en ligne », **mais via les plates-formes « Examens » de vos UFR respectives** : par exemple, si vous êtes étudiant en droit, vous devrez vous connecter via la page dédiée de l'UFR DSP.

Durée de chaque examen – L'examen doit être effectué **en un temps limité (45 minutes pour MFE, une heure pour GR1 et GR2)**.

Au-delà de ce temps, votre accès à la plate-forme d'examen sera coupé. Pour les étudiants bénéficiant d'un aménagement horaire (tiers temps par exemple), cette caractéristique sera intégrée automatiquement dans la plate-forme et le temps de connexion augmenté autant que nécessaire.

Plage horaire - Afin d'éviter une saturation des plates-formes, **vous bénéficierez d'une plage horaire plus large pour composer**, pour que tout le monde ne travaille pas en même temps.

Ainsi, pour MFE2, la plate-forme sera accessible pour composer de 13h à 15h.

A vous de choisir le moment auquel vous souhaitez débiter votre examen d'une heure. Notez bien que, si vous débutez après 14h15, vous ne bénéficierez pas du temps nécessaire à la réalisation de l'examen.

Lieux et outils pour passer ces examens - Ces examens se déroulant à distance, **vous pourrez composer depuis votre domicile ou depuis tout autre endroit de votre choix bénéficiant d'une connexion stable**.

La composition peut se faire sur **ordinateur, tablette ou smartphone**. Il est évident que cette dernière solution est moins ergonomique et qu'il est conseillé de ne pas la privilégier.

Pour ceux d'entre vous qui seraient équipés d'appareils portables (ordinateurs, tablettes, smartphones), nous rappelons qu'il est possible de vous connecter sur le campus au wi-fi de l'université de manière gratuite, grâce à vos identifiants @parisnanterre. Vous trouverez [ici](#) le tutoriel de connexion à Eduroam.

Enfin, **pour les étudiants qui rencontreraient de très importantes difficultés de connexion/ne disposeraient pas du matériel informatique nécessaire, l'université met à disposition une salles informatique avec surveillance des postes informatiques, sur réservation uniquement.** Le cas échéant, vous pouvez vous inscrire en utilisant le lien suivant : <https://epreuves-ectd.parisnanterre.fr/>, d'ici au mardi 14 juin, 23h.

Aucune modification ne pourra ensuite intervenir.

Nous vous souhaitons bon courage pour vos révisions et plein succès à tous vos examens.

Avec nos salutations distinguées,